

Compte rendu de la Réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 10 avril 2017

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – CROZE-ARAUJO Christelle – TAULEIGNE Thierry – COQUILLEAU David – MURILLON Luc – DUMOUTIER Stéphane – GARAND Sophie – BERRET Patrick – PRAT Dimitri

Absents excusés : TESTE Julie – DOMERGUE Vincent – GREGNAC Régine

Absents : RICHARD Jean-Marie – EYRAUD Patricia

DOMERGUE Vincent donne procuration à MURILLON Luc

GREGNAC Régine donne procuration à BERAL Didier

TESTE Julie donne procuration à BERRET Patrick

➤ Vote taux des taxes locales 2017 :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Le Conseil Municipal a appliqué une augmentation de 3% sur les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâti, et a conservé le taux de l'année 2016 pour la taxe foncière non bâti. Les taux votés sont donc les suivants :

T.H.	6,12 %	base	1 874 000 €	Produit attendu et voté :	114 689 €
T.F.B.	11,69 %	base	1 091 000 €	Produit attendu et voté :	127 538 €
T.F.N.B.	95,86 %	base	11 000 €	Produit attendu et voté :	10 542 €

Produit fiscal attendu TH et TF : 252 769 €

➤ Subventions communales année 2017 :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Divers organismes sollicitent auprès de la commune une subvention pour l'année 2017, Il s'agit de :

- L'Association Française des Sclérosés en Plaques, BLAGNAC
- La Croix-Rouge Française (Unité locale Vals-Aubenas)
- Les restaurants du cœur, PRIVAS
- Le Comité départemental U.S.E.P. ARDECHE, PRIVAS
- L'ESEA HANDBALL, AUBENAS
- L'Union Départementale des CCAS et CIAS de l'Ardèche

Il est décidé de ne pas attribuer de subvention à des associations extérieures, pour l'année 2017.

➤ Subvention pour l'Amicale laïque année 2017 :

Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 2

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de 900 € pour le goûter de Noël des enfants de l'école de MERCUER.

➤ Allocation fournitures scolaires année 2017 :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal a maintenu le montant des allocations de fournitures scolaires alloué à l'école sur l'exercice 2016, soit 47 € par enfant.

➤ Subvention CCAS année 2017 :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Une subvention de 3 000 € va être versée au budget du CCAS.

➤ Vote du Budget Primitif 2016 (budgets communal et assainissement) :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

- Budget communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	598 917,76€
Recettes de l'exercice	518 917,76€
Excédent reporté	80 000,00€
TOTAL Recettes	598 917,76€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	524 136,53€
Recettes de l'exercice	299 486,75€
Excédent reporté	144 488,94€
Excédent fonctionnement	80 160,84€
TOTAL Recettes	524 136,53€

- Budget assainissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	183 039,81€
Recettes de l'exercice	153 751,00€
Excédent reporté	29 288,81€
TOTAL Recettes	183 039,81€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	253 520,88€
Recettes de l'exercice	112 521,86€
Excédent reporté	140 999,02€
TOTAL Recettes	253 520,88€